

## Réunion référents quartiers Le Mont 24 février 2016

Présents : Mrs DESCOT, GARNIER, AULAGNIER Maire, ESCOFFIER, RIVET

Ordre du jour :

- La vitesse, les ralentisseurs
  - La propreté, les containers
  - La sécurité, la vidéo-protection
  - L'éclairage public, le point
  - Questions diverses.
- 
- Rappel est fait des emplacements des stationnements en épis et de la zone bleue qui vont être créés en centre bourg, de même que des deux arrêts minute devant le bureau du Crédit Agricole.
  - Idée émise d'un fléchage au sol pour mieux indiquer la direction du parking bas Mairie, peu sollicité.
  - Annonce du report de l'application du changement de sens de la rue des Barabans, du fait de l'imminence des travaux du bâtiment de l'ancienne cure.
  
  - Prévision de création d'un ralentisseur rue du Mont, vraisemblablement entre le réservoir d'eau et le lotissement des Merisiers.
  - D'autres sont prévus (Le Rochain, Lafayette) après réfection des voiries, sur le chemin de Lafayette en continuité de la 1<sup>ère</sup> partie déjà réalisée et dans la montée du Rochain, ce qui donne lieu à la discussion particulièrement sur la montée du Rochain. On a pu noter que la réfection des voiries (chemin du Garay) s'accompagnait trop souvent d'une vitesse accrue.
  - Enfin, une réflexion est en cours concernant la route de Firminy et la rue Denis Peyrard, rue très fréquentées et dangereuses.
  - Enfin au niveau réfection voiries, demande est faite auprès de la Communauté de communes en vue de la reprise de la voie traversante « Lotissement les Merisiers »-Auroure.
  
  - Point sur l'éclairage public : il est indiqué que les lampadaires boules (19) sur la commune seront remplacés : un devis a été demandé qui sera soumis au syndicat départemental de l'électricité qui est susceptible de prendre en charge les travaux à hauteur de 45%. Il est demandé de rétablir l'éclairage ou de vérifier si l'ampoule fonctionne rue du Rochain partie haute.
  - Les panneaux du terrain de foot comme suite à la suppression d'une partie de l'éclairage, devront être réorientés.

- Questions diverses :

Évocation du remplacement et de la mise à niveau du système de vidéo protection, la commission en charge des travaux à la communauté de communes ayant proposé à celle-ci l'inscription au budget d'une somme de 72000€ en vue de permettre aux communes concernées de se doter du matériel nécessaire.

Les containers poubelles du lotissement des Merisiers feront l'objet d'un abri pris en charge par le promoteur, ceux de la montée du Rochain d'une facilité d'accès au moment de la réfection de la chaussée.